

# - BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX-

- Samedi 10 Avril 2010 : Départ 7h -

- Brevet 200kms organisé par l'AC Clapiers - code ACP: 34 - U 0 0 3 -

- Le Brevet est validé par l'Audax-Club-Parisien - N° d'homologation : 2009 LR 01

**Accueil** : A partir de 6 h.30 "Les caves de Trinque Fougasse" [www.trinquefougasse.com](http://www.trinquefougasse.com) (Ex.Bar le Jogging), 1581 route de Mende, Montpellier Nord (Quartier des facultés et du Zoo de Lunaret).

**Hébergements** à proximités du départ: Hotel "Les Troènes" [hotel-les-troenes@wanadoo.fr](mailto:hotel-les-troenes@wanadoo.fr) ; Hotel Restaurant "Héliotel" [www.heliotel.fr](http://www.heliotel.fr)

**Responsable** : Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas. [gerald.razier@free.fr](mailto:gerald.razier@free.fr)

## -REGLEMENT-

Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.

Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.

Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.

Chaque participant est tenu d'être **couvert par une assurance responsabilité civile**.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.

**Le parcours** ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accomplie en autonomie.

Il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

**Les cartes de route** mentionnant votre nom et les lieux de contrôles.

Elles vous seront remises à l'encaissement de votre inscription.

Le participant devra **obligatoirement faire pointer cette carte de route**, chez les commerçants.

A votre retour, aux « Caves de Trinque Fougasse », vous les déposerez dûment tamponnées, auprès des responsables organisateurs, une boisson vous sera offerte.

**Départ 7h** : Pour éviter les erreurs de parcours, il est conseillé de démarrer le brevet, avec les organisateurs.

**SECURITE** : Eclairage, baudrier et casque, **OBLIGATOIRE**.

**B-R-M organisé sous le règlement** de l'Audax-Club-Parisien : [www.audax-club-parisien.com](http://www.audax-club-parisien.com) rubrique B-R-M

## -INSCRIPTIONS-

-Possibilité de télécharger un bulletin sur le site du club organisateur [www.acclapiers.com](http://www.acclapiers.com) .

-Par courrier avec le bulletin ci-joint.

-Clôture des inscriptions le **Vendredi matin 09 Avril 2010**

-----  
**Bulletin d'inscription du B-R-M 200 kms-** à envoyé au responsable (avec le règlement), avant le Vendredi 09/04/10.

### FÉDÉRATION:

F.F.C.T.  U.F.O.L.E.P.  N° de licence

F.S.G.T. F.F.C.  . . . . .

Autre: . . . . . N° de département : . . . . . N° de Club : . . . . .

### CLUB:

NOM (sans abréviation): . . . . .

### PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : . . . . . Prénom : . . . . .

Né(e) le: . . . / . . . / 19. . - Adresse : . . . . .

Code Postal : . . . . . Commune : . . . . . - Dpt.: . . - Pays : . . . . .

Catégories	Inscriptions par Courrier	Inscriptions sur place
	4,00 €	6,00 €
Non-Licencié	5,00 €	7,00 €

**Chèque à l'ordre de l'AC Clapiers**

Pour le retrait des cartes de route, la licence ou un certificat médical, seront demandées

Signature:



